

APPEL À CANDIDATURES

ESPACES ÉVÉNEMENTIELS

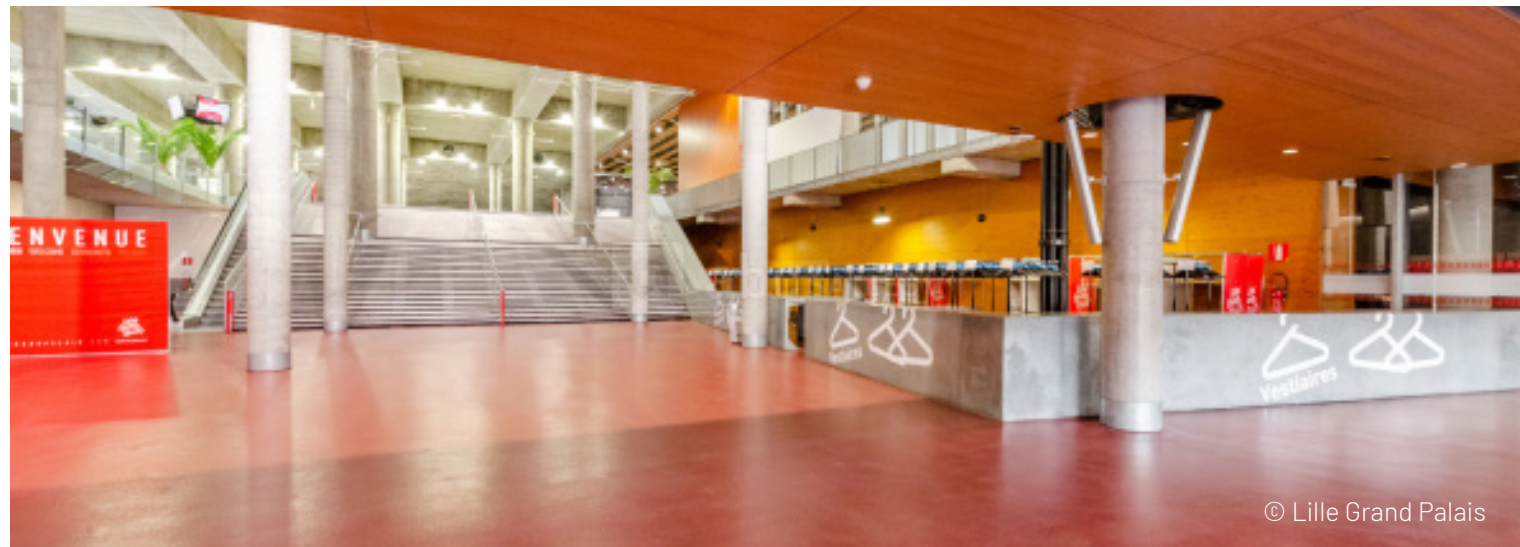
AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

DU BÂTIMENT DE LILLE GRAND PALAIS

MISSION N°1

LANCEMENT
18.08.2020

CLÔTURE
28.09.2020 – 12h00



© Lille Grand Palais

lille – design 



SOMMAIRE

PAGE 3
LES ORGANISATEURS

PAGE 4
CONTEXTE

PAGE 5
**OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES
«ESPACES ÉVÉNEMENTIELS»**

PAGE 12
ÉLIGIBILITÉ

PAGE 13
DOSSIER DE CANDIDATURE

PAGE 14
JURY DE SÉLECTION

PAGE 15
**ÉTAPES DE SÉLECTION DES
CANDIDATURES**

PAGE 19
CALENDRIER

PAGE 20
**ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET DU
LAURÉAT**

PAGE 21
INFORMATION ET COMMUNICATION

PAGE 22
FICHE DE CANDIDATURE

PAGE 23
ANNEXES

LES ORGANISATEURS

Maître d'ouvrage : **Lille Grand Palais** / Assistant au maître d'ouvrage : **lille—design**

La SAEM Lille Grand Palais a sollicité lille—design pour son expertise en matière de design sur le territoire et à l'échelle nationale, son accompagnement spécifique et ciblé, son savoir-faire en tant que prestataire de service.



Lille Grand Palais est un centre de congrès, d'expositions et de spectacles (Zénith) unique en son genre.

Imaginé par Rem Koolhaas en 1994, ce bâtiment appartient à la ville de Lille et est exploité par la SAEM Lille Grand Palais sous la forme d'une Délégation de Service Public jusqu'en 2027.

Animé par une équipe de 80 collaborateurs, le site accueille, chaque année, près d'1 million de visiteurs au sein de plus de 300 événements (réunions, conférences, colloques, conventions, salons, expositions, congrès ou spectacles). Hyper modulable, il dispose de 4 auditoriums, 28 salles de commission, 4 halls d'exposition pour une surface totale de 20 000 m² sur un même niveau et d'espaces polyvalents.

En 2007, Lille Grand Palais est également devenu organisateur - producteur d'événements avec des productions telles qu'Art Up! Kids Parc, International Lille Tatoo Convention...

Certifié ISO 9001 et ISO 14001, Lille Grand Palais s'est donné pour objectif dans 2 ans d'obtenir la certification 20121.

Coordonnées

Lille Grand Palais
1 Boulevard des Cités Unies, 59 777 Lille
www.lillegrandpalais.com

Contact

Anne-Cécile HERVE - ac.herve@lillegp.com



lille—design est une plateforme de développement économique par le design pour les entreprises, les collectivités, et toute autre structure publique ou privée, individuelle ou collective souhaitant se développer avec la démarche du design.

Parmi ses objectifs prioritaires, celui de faire évoluer les pratiques du design au sein des entreprises, d'accompagner les designers de la métropole et de la région dans le développement de leurs activités, de mettre en pratique des expériences d'innovation sociale par le design et enfin, d'inscrire le design au cœur de l'aménagement de nos villes.

lille—design s'engage auprès des acteurs de la métropole et de la région à faire connaître les enjeux du design et à mieux les intégrer comme un outil de leur développement.

lille—design est par ailleurs chef de file du programme INTERREG « TRI-POD-II ». Elle est, depuis décembre 2018, partenaire du programme INTERREG DESIGN'IN.

Coordonnées

lille—design
59 rue de l'Union, Atelier A3, 59200 Tourcoing
www.lille-design.com

Contacts

Thomas CHUZEVILLE - tchuzeville@lille-design.com
Alice VADUREL - avadurel@lille-design.com

CONTEXTE

Lille Grand Palais mène une réflexion jusqu'à sa réalisation concernant l'amélioration de l'expérience client au sein de l'ensemble du bâtiment, ainsi que l'amélioration des espaces de travail, le « workplace ». Le bâtiment datant de 1994 a en effet connu peu de changements matériels, ou structurels et nécessite aujourd'hui une nouvelle évolution pour s'adapter aux ambitions et à la croissance de la SAEM.

Le projet sera conçu et pensé en deux missions parallèles :

« **Espaces événementiels** » (Mission n°1) : Amélioration de l'expérience client (étude de la gestion des flux et des circulations, de la signalétique, de la refonte de l'accueil et des salles de commission)

« **Espaces de travail** » (Mission n°2) : Amélioration des espaces de travail (étude de la refonte des bureaux du personnel de Lille Grand Palais et du Zénith)

Ces missions s'intègrent aux trois axes stratégiques de Lille Grand Palais pour les cinq ans à venir :

- Enrichir l'expérience client
- Créer des événements correspondant aux tendances et enjeux sociétaux
- Faire de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) une ligne de force de toutes les actions

lille—design a pour mission l'accompagnement de Lille Grand Palais dans la mise en place de ce grand projet d'amélioration de l'expérience client et de l'espace de travail de ses salariés. lille—design agit au côté de Lille Grand Palais sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les deux missions devront par ailleurs respecter le projet et le travail de Rem Koolhaas, architecte du bâtiment de Lille Grand Palais.

Enfin, il est fortement recommandé aux équipes répondant à cet appel à candidatures de prendre connaissance de l'appel à candidatures de la Mission n°2. Les deux missions ont des objectifs différents mais peuvent avoir une incidence l'une sur l'autre. Il est d'ailleurs autorisé pour une équipe de candidater aux deux appels à candidatures.



OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES « ESPACES ÉVÉNEMENTIELS »

Le présent appel à candidatures a pour finalité la réalisation d'un **projet d'agencement et d'aménagement des espaces en vue d'améliorer l'expérience client au sein de l'ensemble du bâtiment de Lille Grand Palais**. L'amélioration de cette expérience client doit passer par une étude sur la gestion des flux, la signalétique, l'accueil et les salles de commission.

Le présent appel à candidatures vise à retenir :
en phase 1 : un maximum de cinq candidatures qui seront ensuite auditionnées et devront remettre une esquisse d'intentions du projet
en phase 2 : un maximum de trois candidatures qui seront auditionnées avec une présentation plus aboutie de leur concept du projet.

Le lauréat de l'appel à candidatures poursuivra l'étude et le développement de sa proposition de concept jusqu'au déploiement dans le bâtiment et réception des travaux.

• LE BUDGET

– Le coût de l'opération d'agencement et d'aménagement des espaces événementiels est estimé à 1,3 millions d'euros TTC.

– Ce budget comprend :

Les indemnités des candidats pendant la phase de désignation d'un lauréat
Les honoraires du lauréat jusqu'au livrable final
Les coûts des travaux pour aboutir au livrable final
Les coûts des équipements d'aménagements et mobiliers nécessaires au livrable final

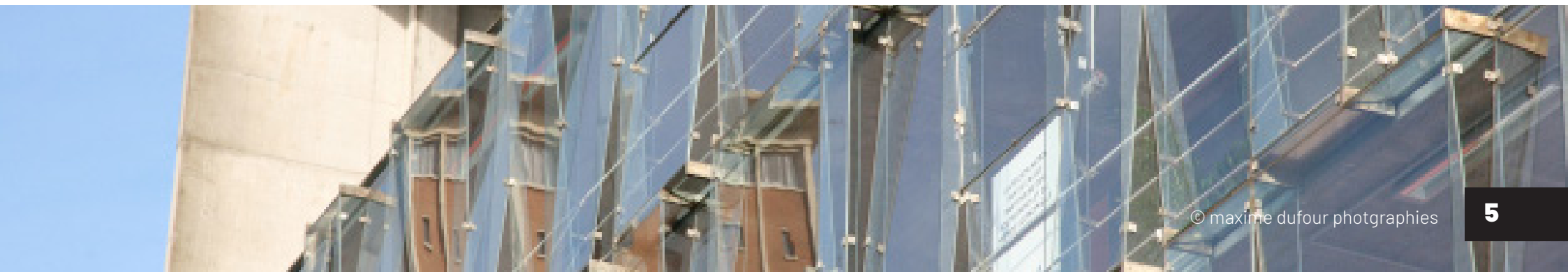
– Ce budget ne comprend pas :

Les équipements matériels tels que : informatique et réseaux, vidéo et projection, audio, téléphonie, matériel numérique, équipements de secours et de sécurité.

• LES PARTIES PRENANTES

– Les **collaborateurs** de Lille Grand Palais, le Maître d'ouvrage (commanditaire)
– Les **clients** de Lille Grand Palais : les organisateurs d'événements, qui sont amenés à venir sur le site, lors de réunions de travail par exemple, au préalable de l'organisation de leur événements ; les prestataires, les partenaires.
– Les **usagers**, bénéficiaires, utilisateurs finaux : ce sont les clients des clients, publics variés se déplaçant pour un événement (congressistes, grand public...), les clients des espaces (salles de commissions...). Certains publics peuvent dans ce cadre nécessiter un accueil VIP spécifique et sont amenés à se présenter à l'accueil.

La mission de conception doit satisfaire l'ensemble des parties prenantes.



• L'ENVIRONNEMENT, LE SITE

Description de Lille Grand Palais avec éléments chiffrés :

Bâti en 1994, Lille Grand Palais est un lieu événementiel 3 en 1 constitué d'un Zénith, d'un Palais des Congrès et d'un Parc d'exposition, accueillant des visiteurs de la région, de toute la France mais aussi des visiteurs internationaux.

Chiffres clés

Près d'1 million de visiteurs/an

Plus de 25 ans d'expérience

91 collaborateurs

Plus de 300 événements par an

45 000 m² d'espace

4 auditoriums

4 halls d'exposition

2 espaces modulables

28 salles de commission avec 39 configurations

Une capacité d'accueil de 20 à 20 000 personnes

Lille Grand Palais c'est :

Un emplacement stratégique, à 1h de Paris, 35 minutes de Bruxelles, 1h20 de Londres

Un accès facile, proche des gares Lille Flandres et Lille Europe, proche de différents parkings et du métro

Des espaces modulables et une diversité d'espaces (auditoriums, salles de commission, halls d'exposition...)

Une entreprise éco-exemplaire, reconnue par 3 certifications (ISO 9001, ISO 14001, « Qualité Développement Durable)

Une clientèle diversifiée :

61 % travail et études

27 % loisirs

9 % affaires





• FONCTIONS

ACCUEILLIR / ORIENTER / FLUIDIFIER / INFORMER

L'étude du projet portera sur l'expérience client des utilisateurs du bâtiment de Lille Grand Palais.

Quatre axes de réflexion ont été définis.

Axe 1 : Gestion de flux, circulation et signalétique

La signalétique date de 2012 et reprend les codes de l'identité visuelle de Lille Grand Palais. Cette signalétique a diverses fonctions, dues à la complexité du bâtiment et à la cohabitation d'événements : directionnelle, événementielle, sécuritaire...

Constats :

- Difficulté à se repérer dans les lieux.
- Confusion actuelle entre la signalétique dite informative (sécurité, services), et événementielle.
- Surinformation par endroits et absence totale dans d'autres.
- Il n'y a pas de vision « gestion de flux ».

Objectifs :

- Redéfinir (y compris leurs périmètres) et redéployer les différents types de signalétiques (sécurité, services, espaces) pour une meilleure efficacité et expérience d'usage.
- Définir une signalétique configurable selon les événements accueillis.
- Développer des solutions qui accompagnent la gestion des circulations et des flux.



Axe 2 : Refonte de l'accueil

Il existe un unique accueil, le lobby, qui est fixe et à divers usages : l'accueil de visiteurs d'événements, l'accueil des rendez-vous clients, la gestion des hôte(sse)s lors des événements, le standard téléphonique ...
L'accueil en est à sa 3ème configuration, mais aucun changement majeur n'a été mis en place. Certaines questions quant à l'usage de l'accueil se posent, son usage pourrait être redéfini dans ce cadre.

Constats :

– La solution actuelle ne répond plus suffisamment aux attentes des publics et nouveaux usages.

Objectifs :

- Redéfinir la solution (fixe et/ou nomade) d'accueil des visiteurs.
- Repenser l'espace global comprenant l'ensemble du hall et ses usages.
- Optimiser la circulation et l'orientation.
- Développer des services adaptés.
- Améliorer et optimiser les conditions de travail des personnels d'accueil.
- Offrir une ambiance accueillante et chaleureuse.
- Offrir des solutions pour recevoir, patienter, se détendre.
- Informer sur la ville.
- S'adapter aux moments et aux événements du site.



Axe 3 : Refonte des salles de commissions

Lille Grand Palais propose aujourd'hui 28 salles de commission à la location, avec 39 configurations possibles. Conserver une offre aussi large est importante car cela peut être un avantage concurrentiel. Cependant, il est nécessaire que les usages de ces salles soient redéfinis, qu'elles puissent être modulables, et disposent de mobilier correspondant aux attentes des clients.

Constats :

- Un trop faible taux d'occupation de certaines salles, en particulier l'été, malgré les capacités et les moyens techniques proposés.
- Un potentiel de transformation pour une meilleure offre non exploité.
- Un défaut d'attractivité en termes d'image et de configuration des lieux malgré une situation privilégiée, en particulier pour les événements de moins de 1000 personnes.

Objectifs :

- Être en phase avec les besoins et attentes des entreprises en termes d'ambiance, de créativité, de coworking, de numérique, digital et technologique.
- Accompagner l'évolution des besoins d'aujourd'hui et de demain : des salles multi-usages (conférence, visio-conférence, travail, plénière, lounge, restauration...)
- Prévoir une modularité et polyvalence des solutions selon les contextes (par exemple configurations différentes d'une même salle dans la même journée) et dans le temps.
- Repositionner l'offre de Lille Grand Palais dans le paysage concurrentiel local, national et international.
- Attirer une nouvelle clientèle distincte des grands événements, en particulier à travers l'expérience client.



Axe 4 : Evolution des espaces sanitaires

Des espaces sanitaires publics sont présents sur les différents niveaux du bâtiment. Ils sont accessibles sans restriction à l'ensemble des publics du site (personnels de LGP et visiteurs). Ils respectent les normes PMR en vigueur.

Constats :

- Les espaces sanitaires ne sont plus suffisamment accueillant pour les usagers.
- L'image et l'ambiance de ces espaces ne reflètent pas les valeurs actuelles de Lille Grand Palais.

Objectifs :

- Être en cohérence avec l'objectif d'expérience d'accueil du bâtiment.
- Renouveler les équipements.
- Faire de ces espaces des lieux qui participent à transformer l'image du bâtiment.

Quelques problématiques générales du bâtiment :

- Comment est géré l'accueil des visiteurs lorsque plusieurs événements se déroulent en même temps ?
- Les différentes typologies d'usagers du site de Lille Grand Palais savent-ils se repérer dans le bâtiment ?
- Quelle offre différenciante peut offrir Lille Grand Palais dans ses salles de commission ?

La proposition d'amélioration de l'expérience client devra répondre à ces éléments de questionnement et développer une bonne articulation de la solution sur les quatre axes.

• FONCTIONS TECHNIQUES

Le projet devra respecter les contraintes réglementaires et sécuritaires de l'Établissement Reçevant du Public (ERP) : accès des publics, sécurité incendie...

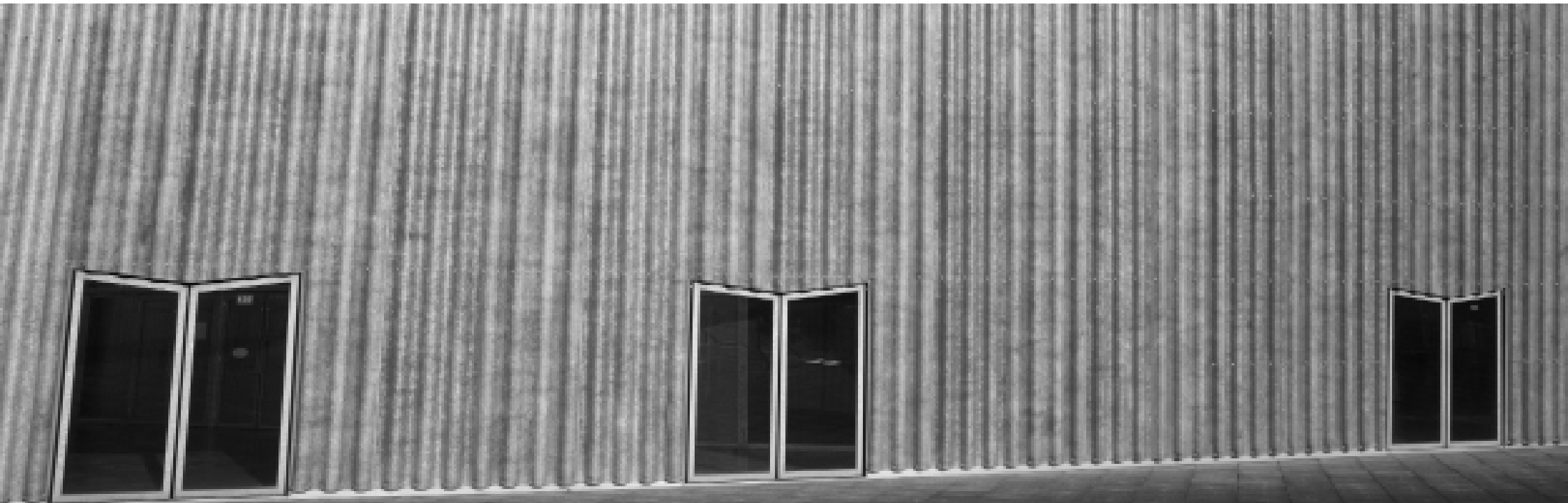
Catégorie ERP de Lille Grand Palais : Catégorie 1

Normes ISO 9001, ISO 14001, et norme 20121 en projet.

Dimensions importantes des lieux, en particulier la hauteur sous plafond des espaces.

Respect des éléments identitaires du bâtiment (volumes, matériaux béton...) en accord avec les préconisations de son auteur Rem Koolhaas.

Cf cahier des charges techniques du bâtiment en annexe.



ÉLIGIBILITÉ

Cet appel à candidatures est ouvert aux designers, architectes, créatifs, concepteurs, sous forme de candidature individuelle ou en groupe, auquel cas un porteur est désigné. Les candidatures devront nécessairement s'adjoindre les compétences de designers.

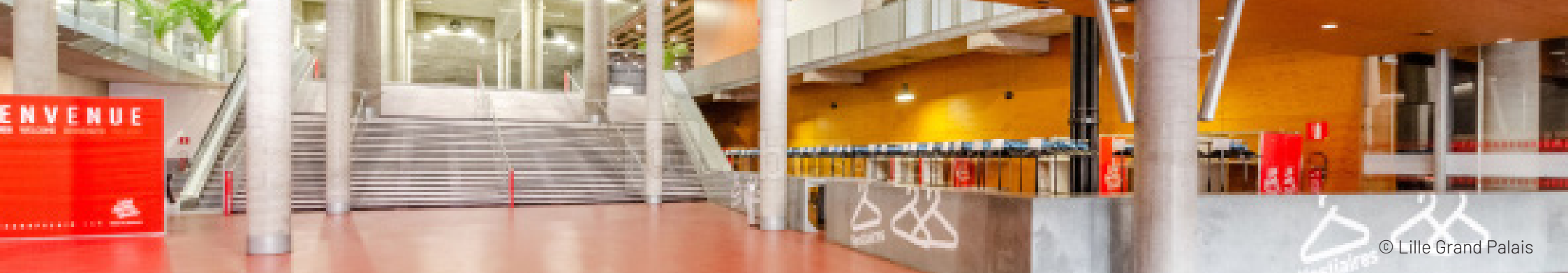
Les candidats devront se prévaloir des compétences en matière de :

- Design graphique/signalétique
- Design d'espace/agencement
- Design de services/UX design

Les droits d'accès à l'appel à candidatures sont gratuits, hors frais engagés par les candidats.

Les personnes et les partenaires impliqués dans l'organisation, la gestion ou l'évaluation de l'appel à candidatures, les experts sollicités dans le cadre de l'appel à candidatures, les membres de leur famille, ascendants, descendants et conjoints, ne peuvent concourir.





DOSSIER DE CANDIDATURE

Tous les documents constituant la candidature devront être rédigés en français.

Le dossier de candidature de la phase 1 devra notamment comporter les éléments suivants :

- **La fiche de candidature** complétée et signée

En cas de candidature en groupement, chaque membre remettra une fiche.

- **Un document de présentation au format A4** comprenant :

– présentation du(des) membre(s) (ex : curriculum vitae) et le cas échéant de l'organisation du groupement au regard des compétences demandées

– parcours et références professionnelles du candidat (ou plaquette), le cas échéant des membres du groupement.

- **Une sélection minimum de 3 références de projets emblématiques**

(déployé ou non déployé) permettant de bien comprendre la démarche de travail et l'univers du candidat ou des membres du groupement.

- **Une lettre de motivation au format A4** sur la compréhension globale du projet et les intentions, au regard des contraintes énoncées dans le présent appel à candidatures.

Il est demandé la remise d'**un seul document en français**, au format numérique **.PDF**, comprenant les quatre points énoncés ci-dessus.

Le document .PDF pourra si nécessaire être compressé en .ZIP pour envoi.

Les dossiers de candidature doivent impérativement être envoyés avant le : 28 septembre 2020 12h00 (la date de l'envoi faisant foi) sous peine de rejet des dossiers en retard.

Le dossier est à envoyer par email à l'attention d'Alice Vadurel, avec pour objet :

« Candidature Lille Grand Palais – Espaces événementiels (Mission n°1) »
à l'adresse suivante : avadurel@lille-design.com

–

Attention, votre dossier ne sera pris en compte que dans la mesure où il sera reçu complet. Les dossiers illisibles, mal remplis ou non accompagnés de la fiche de candidature peuvent être éliminés.

JURY DE SÉLECTION

Un jury de sélection des candidatures sera constitué et aura pour rôle :

- **Phase 1** : Examiner les dossiers de candidatures reçus et sélectionner un **maximum de cinq candidatures** pour l'étape suivante ;
- **Phase 2** : Auditionner les candidats, examiner les dossiers de candidatures et sélectionner un **maximum de trois candidatures** pour l'étape suivante ;
- **Phase 3** : Auditionner les candidats, examiner les dossiers de candidatures et **désigner le candidat lauréat** pour l'étude et le développement du projet.

Le jury sera composé d'environ 10 à 12 personnes ainsi représentées :

Président du jury : La direction de Lille Grand Palais

Membres du jury : Des collaborateurs de Lille Grand Palais

Des personnalités qualifiées du monde du design

Un représentant de la ville de Lille

Des partenaires de Lille Grand Palais



LES ÉTAPES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

L'APPEL À CANDIDATURES SE DÉROULE EN QUATRE PHASES.

PHASE 1

**Présélection des candidatures (sur dossier) –
13.10.2020**

Le jury de sélection examinera les candidatures reçues qui seront appréciées sur la base des critères suivants :



- Qualités du **profil** du candidat ou du groupement ;
- Qualités des **démarches et méthodologies** de travail pratiquées ;
- Qualités des **références**, présentées par les candidats, de nature et d'importance équivalente à l'opération décrite en objet. Les références doivent permettre d'illustrer les **compétences** exigées ;
- Compréhension et **analyse du projet** : enjeux, besoins, objectifs... ;
- Justesse des **intentions**, en phase avec les nouvelles ambitions de Lille Grand Palais et les enjeux de l'expérience client.

Le jury fera une **sélection maximum de cinq candidatures** pour la phase suivante.

Il sera ensuite demandé aux cinq candidats retenus (maximum) pour la phase 2, de produire :

- **une esquisse du concept du projet**, illustrant les intentions présentées sur les quatre axes de réflexions de la mission. Format : planches illustrées.

Les candidats retenus seront fortement incités à se rendre sur le site afin de venir visiter et observer les différents espaces afin de nourrir leurs réflexions sur les quatre axes de la mission. Pour cela une **visite guidée** collective sera organisée avec le Maître d'ouvrage le **lundi 19 octobre, après-midi** et des pièces d'informations complémentaires vous seront remises.

PHASE 2

Sélection des candidatures finalistes (auditions) – 17.11.2020

Le jury de sélection auditionnera les candidats présélectionnés et évaluera les dossiers présentés qui seront appréciés sur la base des critères suivants :

- Fidélité et qualités de la **démonstration visuelle des intentions** ;
- **Pertinence, richesse et potentiels** des intentions présentées ;
- Adéquation à **incarner les ambitions de Lille Grand Palais** ;
- Respect des contraintes (techniques, usages...) et de la **faisabilité** des intentions ;
- Niveau d'**expertise et qualités du candidat**.

L'audition sera complétée par un accrochage et/ou projection.

Les candidats (individuels ou en groupement) percevront en compensation une indemnité forfaitaire fixée à hauteur de 4 000 € (HT/Net de taxes) par candidature.

L'indemnité sera versée après remise des livrables demandés au plus tard 15 jours après la phase 2, par virement bancaire, sur présentation d'une facture / appel de fonds par le candidat, accompagné d'un IBAN.

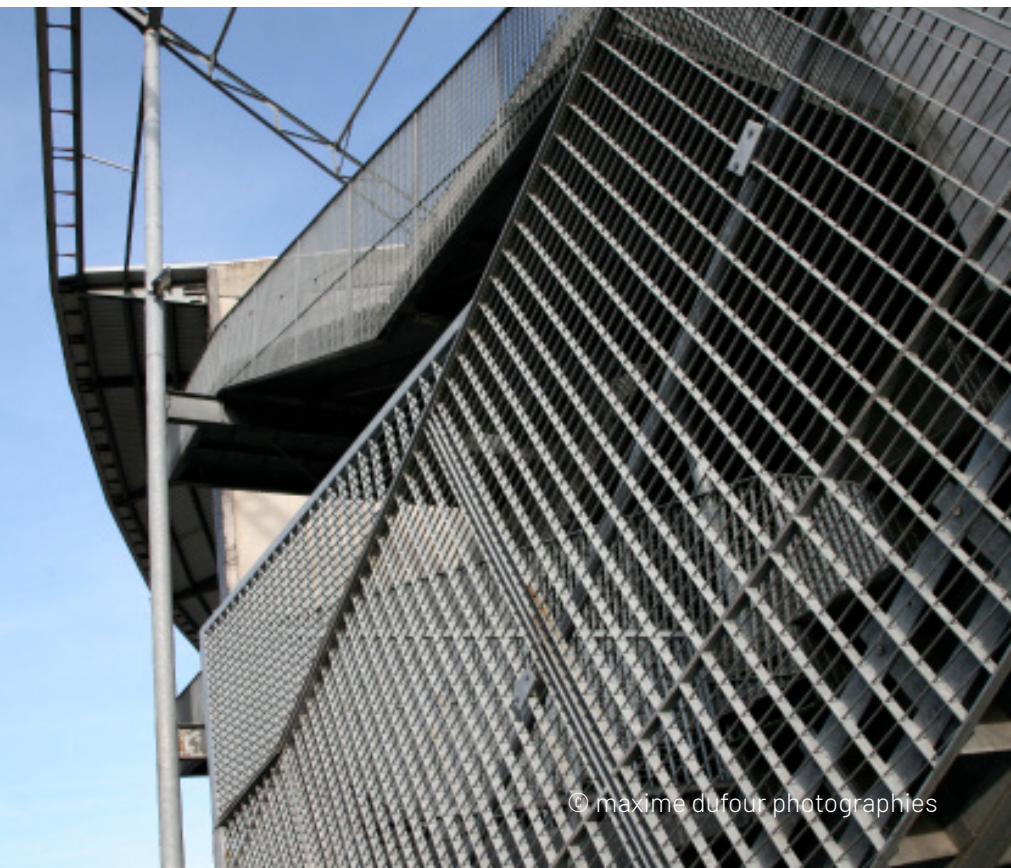
Note : Les frais de déplacement éventuellement engagés restent à la charge du candidat.

Le jury fera une **sélection maximum de trois candidatures finalistes** pour la phase suivante.

Il sera ensuite demandé aux trois candidats retenus (maximum) pour la phase 3, de produire :

- **une esquisse plus complète et précise du concept du projet**, illustrant les intentions présentées sur les quatre axes de réflexions de la mission. Format : dossier illustré.
- une proposition des **étapes de travail** et de **planning prévisionnel** du développement du projet,
- une **évaluation économique chiffrée** du développement de l'étude du projet, des budgets des travaux et des honoraires du designer ou de l'équipe.

Les candidats retenus pourront s'ils le souhaitent revenir visiter le site de Lille Grand Palais.



PHASE 3

Désignation du candidat lauréat (auditions) – 15.12.2020

Le jury de sélection auditionnera les candidats finalistes et évaluera les dossiers présentés qui seront appréciés sur la base des critères suivants :

- Qualités et forces de l'ensemble du **concept de projet**
- Singularité et efficacité de l'**expérience client proposée**
- Qualités de la **méthode de travail** et des **étapes de développement** proposées
- Respect des contraintes (techniques, usages...) et de la **faisabilité** des solutions
- Faisabilité du **planning prévisionnel**
- Qualités de l'**évaluation économique chiffrée**, comprenant les honoraires du designer ou de l'équipe.
- **Respect du budget** de la mission

L'audition sera complétée par un accrochage et/ou projection.

A l'issue des auditions et après délibération, le Jury désignera le candidat lauréat.

La décision du Jury de sélection est souveraine, n'a pas à être motivée et est insusceptible de recours.

Les candidats, lauréat ou non retenus, (individuels ou en groupement) percevront en compensation une indemnité forfaitaire fixée à hauteur de 5 000 € (HT/Net de taxes) par candidature.

L'indemnité sera versée après remise des livrables demandés au plus tard 15 jours après la phase 3, par virement bancaire, sur présentation d'une facture / appel de fonds par le candidat, accompagné d'un IBAN.

Note : Les frais de déplacement éventuellement engagés restent à la charge du candidat.

Lille Grand Palais s'engage à attribuer la Mission n°1 au candidat lauréat afin d'aboutir à la mise en œuvre du concept retenu. Une indemnité supplémentaire de 5 000€ (HT/Net de taxes) serait versée au candidat lauréat si Lille Grand Palais ne pouvait tenir cet engagement en cas de force majeure.



PHASE 4

Réalisation du projet d'agencement et d'aménagement des espaces publics de Lille Grand Palais (janvier 2021 à septembre 2021)

Le Maître d'ouvrage attribuera la commande du projet au lauréat de l'appel à candidatures désigné en phase 3.

Il est demandé au lauréat de l'appel à candidatures les éléments de la mission suivants :

- Les études d'avant-projet (avant-projet sommaire et avant-projet définitif), dont visuels, plans 2D/3D et maquettes.
- Les études de projet, dont visuels, plans 2D/3D et maquettes.
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors de l'exécution des travaux.
- L'assistance apportée au Maître d'ouvrage lors de la réception des travaux.

La démarche d'étude veillera à informer et associer étroitement dans le développement du projet les collaborateurs du Maître d'ouvrage et les différentes parties prenantes (démarche de design thinking).

La phase de travaux sera nécessairement programmée durant la période estivale (période creuse d'activité), à préciser.

La commande portera sur les études de définition et conception du projet, ainsi que sur les honoraires du lauréat et ne comprendra pas la réalisation des travaux qui feront l'objet de marchés publics gérés par le Maître d'ouvrage.



CALENDRIER*



© maxime dufeur photographies

18 août 2020

Lancement de l'appel à candidatures

28 septembre 2020 à 12h00

Clôture du dépôt des candidatures

PHASE 1

Début octobre 2020

Analyse des dossiers de candidatures

13 octobre 2020

Jury de présélection des candidatures (cinq maximum)

PHASE 2

19 octobre 2020 (après-midi)

Visite du bâtiment de Lille Grand Palais pour les candidats retenus

17 novembre 2020

Jury de sélection des candidats finalistes
– audition des candidats présélectionnés
– rendu des esquisses
– sélection de trois candidats finalistes maximum

PHASE 3

15 décembre 2020

Jury de sélection du candidat lauréat
– audition des candidats finalistes
– rendu des dossiers illustrés des concepts projet
– désignation du candidat lauréat

PHASE 4

Janvier 2021

Lancement des études avec le candidat lauréat

Mars 2021

Avant-projet Sommaire

Mai 2021

Projet définitif et lancement des marchés de travaux

Juillet – Août 2021

Démarrage et suivi des travaux (en période estivale)

Septembre 2021

Livraison et inauguration

* Sous réserve de modifications



ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET DU LAURÉAT

Chaque candidat s'engage à :

- Répondre à toute demande d'informations complémentaires souhaitées par les organisateurs ;
- Chaque candidat déclare qu'il a la propriété pleine et entière des croquis, esquisses, réalisations, prototypes, des concepts créés et des projets développés dans le cadre de l'appel à candidatures.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les candidats et le lauréat autorisent les organisateurs à publier leurs nom, prénom et la description non confidentielle de leur projet, dans le cadre des actions d'information et de communication liées à l'appel à candidatures.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

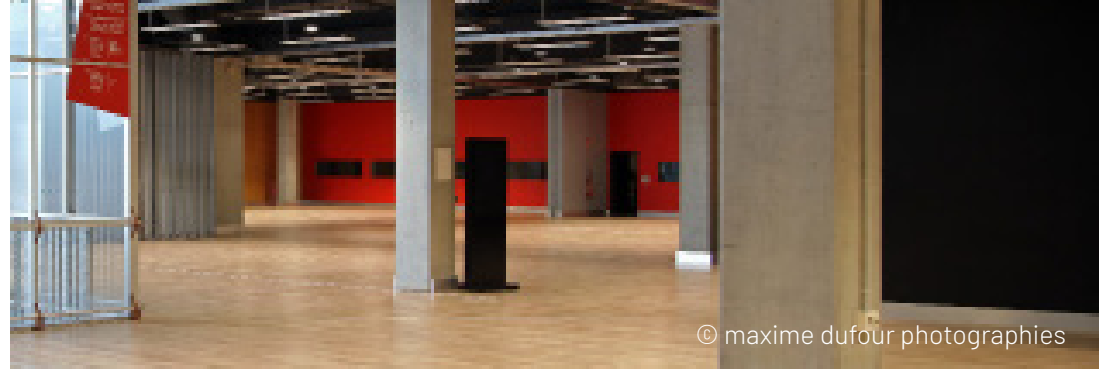
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi n°2004- 801 du 06 août 2004, les informations que le participant communique dans le cadre de cet appel à candidatures sont destinées aux organisateurs.

Le participant dispose d'un droit d'accès, et de rectification, de modification et de suppression pouvant être exercé par lettre à l'adresse suivante : Lille Grand Palais, 1 Boulevard des Cités Unies, 59 777 Lille. La demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

Le participant dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Aucune des données ne concernant le participant n'est transmise à des tiers autres que les partenaires en charge d'activités dans le cadre de l'appel à candidatures.

Le participant est tenu de respecter les dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dont la violation est passible de sanctions pénales.



Les organisateurs prennent les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données conformément aux dispositions de la loi précitée.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations communiquées par les candidats seront confidentielles et ne pourront être divulguées ou publiées sans autorisation expresse. Elles restent la propriété du candidat. Les personnes chez les organisateurs ayant à connaître du contenu des candidatures s'engagent à respecter le secret professionnel.

RENONCIATION À RECOURS

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter sans réserve les dispositions.

En cas de non-respect, les organisateurs se réservent le droit d'annuler leur candidature.

Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation de l'appel à candidatures, les résultats et les décisions du Jury de sélection.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent appel à candidatures et son règlement si les circonstances l'exigent. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

LOI APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française.

FICHE DE CANDIDATURE

APPEL À CANDIDATURES AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT DU BÂTIMENT DE LILLE GRAND PALAIS - «ESPACES ÉVÉNE- MENTIELS» (MISSION N°1)

En cas de candidature en groupement, chaque membre complètera une fiche.

JE SOUSSIGNÉ(E)
RAISON SOCIALE (S'IL Y A LIEU)

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
PAYS _____
TÉLÉPHONE _____
EMAIL _____

candidat(e) à l'Appel à candidatures Amélioration de l'expérience client du bâtiment de Lille Grand Palais - « Espaces événementiels » (Mission n°1),
certifie avoir pris connaissance du règlement de l'Appel à candidatures Amélioration de l'expérience client du bâtiment de Lille Grand Palais - « Espaces événementiels » (Mission n°1),
et **m'engage** à en respecter toutes les clauses.

FAIT À _____ LE _____
(SIGNATURE OBLIGATOIRE)

ANNEXES

[Annexes 1 – 9](#)

Annexe 1

Dossier de presse Lille Grand Palais 2020

Annexe 2

Cahier des charges technique du bâtiment de Lille Grand Palais

Annexe 3

Plan général RDC et accès

Annexe 4

Plan contraintes techniques de l'accueil

Annexe 5

Flux accueil principal

Annexe 6

Plan général des salles de commission

Annexe 7

Plan général Zénith et espaces congrès / exposition

Annexe 8

Plan général espaces modulables Jeanne de Flandre / Espace Flandres

Annexe 9

Photos de l'accueil, des salles de commission, de la signalétique, des sanitaires

[Annexe 10](#)

Vidéo – Let's make it all possible in 2020

Visite du bâtiment

[Annexe 11](#)

Vidéo – Salon FIC 2020

Vues de la signalétique, de différents espaces, d'un dispositif d'accueil

[Annexe 12](#)

Visite virtuelle du bâtiment

Visite possible : Accueil/lobby, halls, auditoriums, espaces modulables, salles de commissions, espace presse/vip, aire de livraison

Vues de la signalétique du bâtiment, des différents espaces

Documents accessibles via les liens hypertextes.